acres, donné pour le support du Pasteur. Ces dons sont d'un bien grand prix et font infiniment honneur à la générosité de M. Galt et de la compagnie qu'il représente. Le lot de l'église, dont une bonne partie est maintenant défrichée, et est couverte d'une jolie récolte de blé-d'inde, présente déjà à la vue le beau bâtiment qui doit renfermer, sous un même toit, la chapelle, le logement du Prêtre et les écoles du village. Cette bâtisse de quatre vingt-quatre pieds sur trente six, est à deux rangs de croisées, et contient de plus de belles mansardes destinées aux écoles. Les appartements du curé prennent vingt-quatre pieds sur la longueur, de manière qu'il en reste soixante six pour la chapelle : celle-ci, de plus, est munie à l'intérieur d'une spacieuse galerie.

On célèbre déjà les saints mystères dans cette église temporaire et les travaux se poursuivent activement, de manière qu'au printemps on pourra poser les lambris, construire le clocher, peindre le tout, et ainsi avoir un édifice bien fini et en état de répondre à tous les besoins du culte.—En face s'étend, des deux côtés de la rivière, l'espace destiné à asseoir le village ou plutôt la *ville future*. La Compagnie a réservé une étendue considérable de terre à cette fin. Le tout est divisé avec goût et symétrie, et traversé de rues larges et régulières. Les lots, ici, sont de deux classes, savoir : les lots dits "lots de ville" et ceux dits "lots de faubourg." Les premiers ne sont que des emplacements d'un demi-arpent en superficie ; les seconds sont plus étendus et donnent place pour faire du jardinage. Les acquéreurs d'un "lot de ville" s'obligent dans leur contrat, à se bâtir une maison de bonne dimension et de convenable apparence, en outre, de planter et d'entretenir des arbres de quatre pieds en quatre pieds sur toute la partie de leur terrain bordant la rue, et je crois aussi de faire leur part de trottoir : Dans les faubourgs on ne paraît pas exiger la même chose. Ces dispositions de la part de la Compagnie sont très prévoyantes et louables ; elles nous donnent à penser combien il est regrettable que l'on n'ait pas fait de même dans l'établissement de nos villages et de nos villes. Tout au tour des lots de faubourg s'étend un cercle de lopins de terre, de forme carrée ou à peu près, contenant de dix à vingt acres en superficie, que l'on réserve pour de grands jardins ou de petites fermes de ville. Ainsi MM. les Rédacteurs, vous voyez que ce n'est pas badinage, quand j'appelle le village actuel *future ville* : car si la Providence veut en ordonner une ici, tout sera préparé pour la recevoir. L'emplacement du village d'Iberville. (nous ne nous servons encore que du *nom modeste de village*) est déjà à peu près tout défriché et une quinzaine de nouveaux colons y ont déjà fixé leurs pénates. Je dois dire, cependant, que j'ai remarqué qu'ils ne se croient pas pour cela, plus grands citadins que ceux qui sont un peu plus reculés dans le bois. Car ils manient la bêche, défrichent la terre et mangent encore aussi humblement que les autres leur galette de bled d'inde, hélas ! souvent même bien sèche et sans l'accompagnement nécessaire pour en rendre le goût plussavoureux.

J'aime beaucoup l'égalité qui règne ici, mais mon cœur soupire pour voir arriver bientôt ! bientôt ! l'heureux jour où l'égalité de peine et de sacrifices sera changée en égalité d'aisance et de prospérité !

ED. LEBLOND, PTRE.

(*A continuer.*)

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 21 SEPTEMBRE 1849.

Feuilleton des *Melanges Religieux.*

Notre but en introduisant un Feuilleton dans notre journal, est d'offrir aux lecteurs des morceaux de littérature utile et agréable. Nous désirerions même, si nous étions aidés, que les sujets de ces Feuilleton fussent pris dans l'histoire du pays. Du moins nous ferons en sorte quelqu'on soit la matière, qu'ils soient toujours dignes de l'intérêt et de l'attention de nos abonnés. Celui que nous donnons aujourd'hui, bien qu'un peu sérieux, plaira sans doute à tous ceux qui prennent intérêt aux annales si dramatiques du premier âge de la colonie du Canada. Les lecteurs s'y trouveront reportés à cette époque des découvertes du pays où d'intrepides voyageurs s'élançaient, sur de simples canots, depuis Québec jusqu'au fond du lac Supérieur, à travers mille hazards et mille dangers. Ils s'y trouveront reportés à cette époque où des prêtres souvent distingués par leur naissance, leurs talents, et leur science, s'enfonçaient à des distances immenses dans la profondeur des forêts du Canada, pour y porter la civilisation et y déposer le germe de cette liberté des enfants de Dieu que le Christ est venu apporter à la terre. C'est l'époque des grands dévonements, c'est l'époque des martyrs. Le P. Isaac Jogues dont nous commençons aujourd'hui à reproduire l'intéressante lettre, laquelle, que nous sachions n'a jamais été traduite en français, fut un de ces hommes hardis et héroïques de la période dont nous parlons.—Oh ! si l'exemple de sa brûlante charité pour des barbares, ses bourreaux, pouvait nous engager à nous aimer les uns les autres, au lieu de nous déchirer entre concitoyens comme d'implacables ennemis !

Nous profitons de la circonstance pour inviter tous nos jeunes compatriotes à contribuer pour leur part à fournir les *Mélanges Religieux* de Feuilletons, tirés de l'histoire du pays.

Nous réitérons l'avis déjà donné concernant le prix d'abonnement aux *Mélanges Religieux*, savoir : qu'un abonné payant £1, par année, pourra abonner autant d'amis qu'il voudra, dans une même localité, à raison de 10s chacun.

Le Moyen-Age,

(*Voir la première page.*)

En reproduisant dans nos colonnes une suite de dissertations sur le Moyen Age, envisagé sous le rapport politique, scientifique, artistique, industriel et moral, nous espérons intéresser vivement nos lecteurs, tant parce que le sujet en lui-même est palpitant d'intérêt, que par cette considération que ces écrits sur une époque souvent bien malconnue de l'histoire de l'humanité, sont de la plume d'un enfant du sol, le fruit des recherches d'un prêtre canadien. D'ailleurs, il nous semble que ce doit être une agréable diversion offerte au public lassé du spectable de nos querelles politiques et de nos fâcheuses dissensions entre frères, que d'attirer son attention vers une âge dont les institutions, les idées, etc. étaient si différentes des nôtres, et de comparer l'état de l'humanité, durant cette période, avec ce qu'il est au XIXe siècle. Tant d'écrivains ont fait la *satyre* du moyen âge, que les âmes amies du vrai doivent voir avec plaisir la *critique*, l'impartiale appréciation qu'en fait un homme parfaitement au fait des deux côtés de la question. Quand nous parlons d'impartiale appréciation, nous ne voulons pas dire, cependant, que l'écrivain ait dit tout le mal qu'on peut dire du moyen âge : tel n'était pas son but. Mais nous entendons que ce qu'il en dit de bien est basé sur des documents dignes de toute confiance, quoique cette somme de bien ait été tue ou niée par la plupart des écrivains depuis la renaissance, et surtout depuis l'âge *philosophique*, jusqu'après la révolution française

Ceux qui ont assisté, ces années dernières, aux examens de l'un de nos colléges, se rappelleront avoir entendu avec plaisir les dissertations que nous allons commencer à reproduire... Pour mettre la discussion en scène, on suppose que plusieurs personnes ont formé une espèce d'académie pour se livrer en commun à des recherches sur diverses parties des connaissances humaines : une de leurs séances est consacrée à se rendre mutuellement compte du résultat de leurs études sur le Moyen-Age. Nous avons fait entendre, aujourd'hui, le premier interlocuteur : il parle de l'importance de l'étude de l'histoire en général et termine en ouvrant la discussion sur le Moyen-Age.

Trepasse.

Le cynique anonyme vient enfin de terminer sa longue tâche ; reste à examiner comment et dans quel but il l'a remplie. Personne ne pourra contester que cette critique ne soit de notre domaine.—Réservant pour des articles particuliers une réfutation plus étendue, nous nous bornons aujourd'hui à trois reproches principaux, savoir : *erreurs, mensonges* et *injures* du *Trépassé*.

1° ERREURS.—Premiere erreur, sur la divinité de J. C.

TRÉPASSÉ dit : "*Mais c'est que Jésus, lui, "n'a conservé que le dépot de la foi qu'il emporte en son cœur.*"—Quoi ! Jésus *avait la foi*, dites-vous ; mais la foi est une vertu par laquelle nous croyons sur l'autorité de Dieu ce que nous *ne voyons pas*. Jésus ne voyait donc pas tout ; il n'était donc pas Dieu ?—Ici, "Trépassé," expliquez-vous. Etes-vous de cette école qui regarde J. C. comme un *grand homme*, et non pas comme un Dieu ?—Mais nous convenons plutôt que c'est une impiété matérielle échappée à votre plume, et qu'en écrivant cette phrase, vous n'en compreniez pas toute la portée ; alors, pourquoi vous mêler d'écrire sur une religion que vous connaissez si peu ?

SECONDE ERREUR.—"Trépassé" dit : "Le "Pape nous reconnait comme une *portion intégrante* de l'église, et en cette qualité il nous "demande notre avis sur l'opportunité d'ajouter un nouvel article au code dogmatique catholique."

D'abord "Trépassé" se méprend sur l'intention du souverain pontife, qui ne fait point consulter les fidèles sur la *convenance* de déclarer un nouvel article de foi ; mais bien les invite à constater la croyance qu'ils ont déjà en l'immaculée conception de Marie, et qu'ils tiennent cette croyance de leur pères. Et "Trépassé" fait erreur en pensant que les simples fidèles sont portion *intégrante* de l'Eglise, pour le cas, dont il s'agit, c'est-à-dire pour décréter un dogme ; au Pape seul et aux Evêques est réservé ce droit.

TROISIÈME ERREUR. "Trépassé" dit encore : "Le martyre c'est le creuset où s'est *épurée la "parole évangélique.*"—Or "Trépassé" devrait savoir qu'une parole "divinement inspirée," n'a pas besoin d'être épurée par le martyre.

Des erreurs encore seraient excusables, car on peut se tromper de bonne foi ; mais ce qui ne mérite aucune pitié, c'est l'erreur soutenue de mauvaise foi, c'est le mensonge, et sous ce rapport surtout "Trépassé" abonde.

A la messe de la St. Pierre où M. Pélissier prêcha sur les "devoirs des catholiques envers le Souverain Pontife," se trouvait un jeune homme dont nous tairons le nom par égard pour sa famille. Ce jeune homme était sondoyé par *qui de droit pour anoter les sermons* de la ville. Il se plaça dans le banc occupé par l'honorable juge Bédard, qui, soit dit entre nous, n'était guères flatté de ce voisinage, et prit des notes pendant tout le sermon. A la fin il prononça nous a-t-on assuré, assez haut pour être entendu sur les bancs voisins ces paroles polies : *trois gros mensonges* ! Candide jeune homme, qui avez tant d'horreur du mensonge, vous ne les avez donc pas bien indiqués au "Trépassé," ces mensonges ; car après un travail qu'il a eu le temps de retoucher pendant deux mois, voila tout ce qu'il a pu relever dans ce sermon !—Nous allons voir sur qui retombent les 3 *gros mensonges*.

1er MENSONGE.—"Quatre jours avant celui "de la St. Pierre, dit "Trépassé," un M. Pélissier, Sulpicien de Montréal, se faisait pompeusement annoncer comme celui auquel la "Providence ménageait, dans le jour de la St. "Pierre, une occasion de pulvériser ceux que "M. Chiniquy abandonnait si peu apostoliquement à leur erreur."

A cela nous répondons :—mensonge, M. "Trépassé," car voici le fait tel que nous le tenons de rigoureuses informations. M. Pélissier prêchant le dimanche 24 juin s'excusa de ne pas parler sur St. Jean Baptiste, en annonçant que M. Chiniquy devait prêcher le lendemain sur ce sujet ; mais *personne n'annonça et ne dit un seul mot* qui put faire croire à ses auditeurs que le sermon de la St. Pierre serait prêché par lui. Tous les paroissiens qui ont assisté à la grande messe le 24 juin peuvent donc certifier et dire au "Trépassé" : Vous avancez un mensonge.

2e MENSONGE.—"Il est faux, dit "Trépassé" que Napoléon ait *repoussé et honni* l'Eglise constitutionnelle."

L'honnêteté la plus vulgaire exigeait ce semble qu'avant de lancer l'accusation, on s'informât à quelle source l'orateur avait puisé les faits qu'il avançait ; mais l'honnêteté de "Trépassé" ne va pas jusque là ; et ne trouvant pas le fait dans les livres qu'il a sous sa main, il crie aussitôt à l'imposture. A son défaut, nous avons fait quelques recherches, et nous trouvons la preuve de cette *répulsion* et de ce *dédain* de Napoléon pour l'Eglise constitutionnelle, 1° dans les histoires de l'Eglise par Henrion t. 12, P. 254 ; par Recevour t. 8. P. 660, et plus en détail dans l'Histoire Universelle de l'Eglise par *Rorhbacher* t. 27, P. 643 et 653 ; t. 28, P. 9.—2° Dans les mémoires sur le Cardinal Fesch t. 1, P. 92 ; 3° dans la vie de M. Montault, évêque constitutionnel, P. 349.

"Trépassé" nous dira qu'il ne connait pas ces histoires de l'Eglise ; nous le croyons aisement et il est facile d'en juger par les entorses qu'il donne à l'histoire ecclésiastique, en général ; mais il aurait pu, avant d'accuser, trouver presque tous ces ouvrages à la bibliothèque paroissiale, qu'un clergé ennemi des lumières à fondée et tient ouverte trois jours de la semaine à tous les paroissiens, et sans nul doute, aux écrivains de l'*Avenir*. Mais passons sur l'histoire ecclésiastique que "Trépassé" ne connait pas, et prenons l'histoire profane. Il a lu sans doute au moins l'*histoire de Thibaudeau sur le consulat et l'empire, les memoires d'un ministre* d'état de l'empire (Treillard), l'éloge de Frayssinous par M. Pasquier, l'éloge de Taillerand par M. Barante. Il peut relire ces *ouvrages*, et principalement *les sentimens religieux de Napoléon* par le chevalier Beauterne, surtout les pages 11 et 12 de la préface, et ainsi se convaincre, par tout ce recit, 1° Que Napoléon a *repoussé* l'église constitutionnelle dont il a ordonné le 13 août de disperser le prétendu concile à la quelle il a enlevé ses églises et qu'il a forcée de reconnaître l'autorité du Pape. 2° qu'il l'a *honnie* lorsque quelques personnes pour le détourner du Concordat, lui proposant de se faire le chef de la religion, il leur répondit par des mots si énergiques, qui portent si évidemment la *griffe de l'aigle*, qu'aucun auteur n'aurait pu les inventer. 3° que si les ministres de Napoléon et en particulier Fouché ont eu des égards pour quelques constitutionnels, ce n'était point à cause de la sympathie du premier consul pour cette secte hérétique.

3e MENSONGE.—"Trépassé" prétend que ceux qui soutiennent que l'indépendance du Souverain Pontife est utile à l'église, sont condamnés par Bossuet auteur du premier des articles de 1682. Et en preuve il cite le commencement de l'article et supprime la fin qui ferait comprendre à ses lecteurs que Bossuet ne condamne pas la souveraineté du pape. Ce n'est pas loyal.—Voici les paroles supprimées par "Trépassé" : "Reges ergo et principes in "temporalibus nulli ecclesiastica potestati, Dei "ordinatione subjici, neque auctoritate clavium ecclesiæ directe vel indirecte deponi "posse".—"Nous déclarons..... que les rois "et les princes ne sont soumis par l'ordre de "Dieu dans les choses temporelles à aucun "pouvoir ecclésiastique, et qu'ils ne peuvent "ni directement ni indirectement être *déposés* "par l'autorite de l'Eglise."

Est-il clair que Bossuet ne rejette pas ici la souveraineté du Pape, mais seulement le pouvoir que quelques uns lui attribuaient sur le temporel de tous les états ! Bossuet du reste dans son ouvrage intitulé *Defensio d'clarationis* liv. 1. section 1e. ch. 16, donne une ample explication de cet article : "Nous savons, dit-il, que les pontifes romains possèdent légitimement des "biens, des droits, des principautés... On a "concédé au siège apostolique la souveraineté "de la ville de Rome et d'autres possessions, "afin que le St. Siège, plus libre et plus assuré, exerçât sa puissance dans tout l'univers. "Nous en félicitons non seulement le siège apostolique, mais encore l'église universele, et "nous prions de tous nos vœux que, de toute "manière, ce principe sacré demeure sain et "sauf."

Bossuet condamne-t-il ceux qui disent que la souveraineté du Pape est utile à toutes l'Eglise ?—qu'en pense "Trépassé"—Cette bévue eut été mieux placée au chapitre des erreurs du "Trépassé," en supposant qu'il ne connaissait pas le passage ; mais on nous a assuré que ce passage a été cité le jour de Pâques dans la chaire de Notre-Dame. Et puis la suppression de la fin de l'article qu'il a faite avec le dessein évident d'en altérer le sens pour tromper les lecteurs de l'*Avenir* qui ne lisent guères Bossuet, nous oblige de dénoncer là non pas seulement une erreur, mais un mensonge.

4e. MENSONGE.—En terminant son immense article "Trépassé" s'exprime ainsi : "bien "que les nouvaux éditeurs des *Melanges Religieux* disaient dans leur prospectus qu'ils "ne se mêleraient pas pour l'ordinaire de politique, *excepté pourtant* dans les cas de "quelque grave question, auquel cas ils *mettraient le poids de leurs opinions dans la balance !*— A cela, contre "Trépassé" hardiment nous crions : FAUX !

Voici ce que nous avons dit, et tous nos abonnés lisez, chacun dans votre numéro du mardi 24 juillet 1849 : "*Et si parfois nos convictions se décèlent et paraissent se plaçer dans "un bassin de la balance plutôt que dans un "autre, nous nous conduirons toujours vis-à-vis de "ceux qui ont comme nous le droit de parler et "d'écrire avec la modération et la courtoisie convenable.*"

Comme on le voit, il y a de la différence entre le texte de "Trépassé" et le notre ! Jugez après cela, quelle confiance doivent avoir en un tel correspondant les lecteurs de l'*Avenir* !

3o INJURES DU TREPASSE.—"Oh ! arrêtez-vous, nous disent déjà nos lecteurs. Ne rappelez pas ces ignobles injures lancées à tous les membres du clergé depuis le Souverain Pontife jusqu'aux Prêtres ; ne touchez pas cette boue, elle est retombée sur la tête de celui qui l'a jétée en l'air...—"Pour que l'injure "porte le coup qu'on veut lui faire porter, disait dernièrement M. de Falloux dans son "discours sur l'expédition romaine, il faut "qu'elle trouve son autorité même dans le caractère, dans les antécédans, dans l'âge de "celui qui la prononce...Les injures participent "de la nature des corps physiques ; elles ont "d'autant plus de force, qu'elles tombent de plus haut."—Ainsi parlait M. de Falloux, et les applaudissement de toute l'assemblée, à l'exception de la petite troupe de socialistes, témoignèrent à l'orateur que son adversaire était placé si bas dans l'opinion publique que ses injures ne pouvaient arriver juqu'à sa hauteur. Et pourtant Jules Favre avait eu le courage de combattre à visage découvert, il n'avait pas eu la lâcheté de laisser à un pauvre gérant la responsabilité de son méfait.....

Oui, arrêtons nous, en disant que les *vingt colonnes* de "Trépassé" ne sont qu'une longue et exclusive injure adressée au clergé, débitée avec une candeur d'hypocrisie révoltante et qui prouve que l'auteur a perdu le sentiment même du mal qu'il peut faire.

Toutes les accusations, toutes les calomnies qu'il renouvelle contre le clergé, on les retrouvera dans tous les romans et les livres impies de l'Europe, dans toutes les histoires suspectes ; c'est là qu'il a lu, là qu'il s'est inspiré, là qu'il a puisé ; et sans se donner la peine d'écrire il n'avait qu'à les indiquer à ses lecteurs. Il nous dira sans doute que dans sa compilation tout n'est pas exagération, mensonges et calomnies, qu'il y a des faits réels, de révoltants abus dont les prêtres, peuvent être à bon droit inculpés. Mais qui est-ce qui le nie ? quel est l'homme instruit qui l'ignore ? quel est le Prêtre fidèle, le catholique qui n'en gémit pas avec l'Eglise ? Et pour cela faut-il que la religion en souffre, que tout le corps vénérable du clergé en soit responsable.—Chaque année des avocats, des médecins, des notaires, des magistrats deshonorent leur profession, trompent la confiance publique par des méfaits et par des crimes ; faut-il que leurs torts retombent sur le corps entier ou du Barreau, ou de la Médecine, ou de la Magistrature ? Les désordres partiels et les erreurs du clergé sont un spécieux prétexte dont les ennemis de la religion savent toujours faire leur profit. Et soyez sûr que ces hommes seront aussi prodigues de blâme pour les coupables, qu'ils seront avares d'é-

---

"cepter, ou de le refuser. Je ne voulus faire "aucune observation, et je reçus de mon plein "gré et de bon cœur, cette mission d'obéissance et de charité. Je savais qu'en la re"jetant, elle serait tombée sur quelqu'autre "bien meilleur que moi.

"Nous partimes donc du port de Ste. Marie "(1) des Hurons, et après avoir éprouvé bien "des craintes, des dangers, des avaries et même quelques naufrages, nous arrivâmes en"fin en bonne santé à la Conception de la B. "V. Marie, 35 jours après notre départ. Ici "se trouve une habitation ou une colonie de "Français, nommée Trois-Rivières, à cause "d'une très belle rivière qui coule très près "de là et qui se décharge par trois embouchures dans le grand fleuve St. Laurent. Nous "rendîmes à Dieu les actions de grâces que "nous lui devions, et nous nous arrêtames là "et à Québec environ 15 jours.

"Les affaires qui nous avaient amenés étant "terminées, nous reprimes la route des Hurons, le 1er août, après avoir célébré la fête "de notre P. S. Ignace.

"Il n'y avait que 2 jours que nous étions partis, lorsque quelques uns de nos voyageurs remarquèrent le matin sur le rivage des traces d'hommes toutes récentes, et comme les uns soutenaient que c'étaient des traces d'ennemis et d'autres que c'étaient des traces d'a

(1) Ce port de Ste. Marie formait la principale résidence des missionnaires. Il était situé à l'entrée de la petite rivière Wye, à une lieue environ à l'Est de l'embouchure.

mis, Eustache Sthatsistari, qui par ses faits d'armes avait mérité d'être placé à leur tête, leur dit :

"Ennemis ou non, je vois qu'ils ne sont pas plus de 3 canots ; notre nombre ne nous permet pas de craindre cette poignée d'hommes."

"Nous étions 40 personnes ; car plusieurs voyageurs s'étaient joints à nous.

"Nous continuons donc notre chemin : mais à peine avions nous fait un mille (1) que nous tombons au milieu des ennemis. Ils étaient 70 guerriers dans 12 canots ; et divisés en deux bandes, ils nous attendaient par les deux rives du fleuve.

De ce côté les ennemis étaient cachés dans les herbes et les roseaux. Quand nous arrivâmes au lieu, où ils avaient dressé leur embuscade, ils tirèrent sur nous avec des fusils dont ils étaient presque tous armés. Ils ne tuèrent personne. Cette première décharge mit en fuite la plus grande partie des Hurons qui abandonnèrent leurs canots (nous longions la côte pour éviter le courant), et cherchèrent leur salut au milieu des bois.

Nous restâmes 4 français et un petit nombre d'autres chrétiens ou catéchumènes. Après nous être recommandés à Dieu, nous nous mîmes en devoir de résister : mais n'étant que 12 à 14 contre 30, nous fûmes accablés par le nombre.

Nous combattions cependant, lorsque à la vue de nouveaux canots ennemis qui accouraient de la rive opposée, mes compagnons perdirent courage et s'enfuirent. Un des français nommé René Goupil qui se faisait remarquer par son courage fut pris alors avec quelques Hurons.

(1) D'après un auteur contemporain, ils étaient alors à 12 lieues et demie des Trois-Rivières, c'est-à-dire près des Iles du Lac St. Pierre et sur la Côte Nord.

Pour moi, témoin de tout, je ne voulais ni ne pouvais fuir. Comment fuir en effet les pieds nuds ? Comment abandonner ce français, les autres Hurons captifs et ceux qui allaient le devenir, et dont plusieurs n'étaient pas baptisés ? Cependant comme les ennemis pour poursuivre les fuyards m'avaient laissé sur le théâtre du combat, j'appelai un de ceux qui veillait à la garde des prisonniers et le priai de m'adjoindre au français déjà pris, lui fesant comprendre qu'étant son compagnon de voyage, je voulais partager ses périls et sa mort. Cet homme saisi de frayeur et pouvant à peine ajouter foi à mes paroles, s'approcha de moi et me réunit aux autres captifs.

Je dis alors à René : "Mon très cher frère, Dieu nous traite d'une manière bien extraordinaire : mais il est le maître. Il a *fait ce qu'il a jugé bon*. Sa volonté a été accomplie. *Que son saint nom soit béni* ! "J'entendis l'aveu de ses fautes, et après lui avoir donné l'absolution, j'approchai des autres captifs Hurons.

Ensuite je les baptisai. Comme il en arrivait toujours de nouveaux, qu'on avait arrêtés dans leur fuite, mon travail ne discontinuait pas. On amena enfin l'illustre chef chrétien, Eustache Sthatsistari. En me voyant il s'écria : "je te l'avais bien juré, mon Père, que je devais vivre ou mourir avec toi." J'ignore quelle fut ma réponse à ces touchantes paroles, tant mon âme était abattue par la douleur.

Le dernier qu'on ramena fut Guillaume Couture, qui était descendu avec moi de chez les Hurons. Quand il vit le désordre général, il suivit les autres dans les bois. Comme il était jeune, plein d'ardeur et d'agilité, il se trouva bientôt loin des ennemis. Tout à coup jetant les yeux autour de lui et ne me voyant pas : "Comment ai-je pu, se dit-il à lui-même abandonner mon Père chéri, et le laisser exposé à la rage des Sauvages ? Comment ai-je pu fuir sans lui ? non, il n'en sera pas ainsi." Aussitôt retournant sur ses pas, il vient lui-même se livrer à ses ennemis. Plut à Dieu qu'il eût échappé, et qu'il ne fut pas venu augmenter le nombre des malheureux ! En pareille circonstance ce n'est pas une consolation d'avoir des compagnons, surtout quand ce sont des personnes qu'on aime autant que soi-même. Tels sont les hommes qui sans être religieux et sans aucun motif d'intérêt terrestre, se consacrent chez les Hurons au service de Dieu et de la société.

On s'imaginera difficilement le nombre et la rigueur des supplices qu'il endura. La haine des ennemis contre les français et surtout contre ce jeune homme qui dans le combat avait donné la mort à un de leurs chefs, avait pris un nouveau dégré de fureur. Ils le dépouillèrent entièrement, lui arrachèrent les ongles avec cruauté, lui broyèrent les dogts avec leurs dents, et lui passèrent une épée à travers la main droite. Le souvenir des souffrances de J. C. m'a t-il dit depuis, lui fit supporter avec grande joie cette douleur quoiqu'elle fût atroce.

Aussitôt que je l'aperçus lié et dépouillé de tout vêtement, je ne pus me retenir, et laissant là mes gardiens, je traversai la troupe des ennemis qui le conduisaient, je l'embrassai tendrement, et je l'exhortai à offrir à Dieu toutes ses douleurs pour son salut et celui de ses bourreaux. Les Sauvages parurent d'abord surpris de ma démarche, mais aussitôt reprenant pour ainsi dire leur férocité, et ranimant leur fureur, ils me repoussèrent en me frappant à coups de poing, de bâtons, et de massues, et me laissèrent à demi-mort. Deux Sauvages me traînèrent au lieu où j'étais d'abord, je commençais à peine à reprend haleine, lorsque d'autres Iroquois à leur tour, m'arrachèrent presque tous les ongles avec leurs dents, et broyèrent ainsi les deux index avec d'affreuses douleurs. Ils traitèrent de la même manière René Goupil, mais ils ne firent aucun mal aux autres prisonniers Hurons.—*A continuer.*

Saint Mathieu, Apôtre et Evangeliste.

Le 21 Septembre.

Saint Mathieu (ou Levi), fils de d'Alphée, né en Galilée, selon toutes les apparences était commis receveur des impôts à Capharnaum, et avait son bureau hors de la ville, sur le bord de la mer de Thibériade. P. Mathieu quitta tout pour suivre le Sauveur au quel il fit un grand festin dans sa maison.....